

Charte du Léman - 10.10.2015

Par mon adhésion à l'association *Monnaie Léman* et au réseau de la monnaie citoyenne transfrontalière du Léman, je m'engage :

- Pour la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les quartiers et villages.
- Pour la solidarité entre commerces, entreprises, associations et producteurs locaux.
- Pour la promotion de conditions de travail décentes et épanouissantes.
- Pour le développement de l'économie réelle au dépend de l'économie spéculative.
- Pour les pratiques économiques socialement et écologiquement responsables, et en particulier.
 - l'agriculture locale et biologique ;
 - les entreprises créatrices d'emplois, de lien social et de ressources qu'elles développent ;
 - les entreprises générant peu ou pas de nuisances environnementales.
- Pour inscrire mes activités commerciales (de vente et/ou d'achat) dans un processus d'amélioration continue vers des pratiques durables et solidaires.